RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00717
Numéro SIREN : 317 959 526
Nom ou dénomination : SOCIETE D'EXPLOITATION TECHNIQUE ENTRETIEN MAINTENANCE INSTALLATION

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2019 sous le numéro de dépôt 17846

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°17846 en date du 06/06/2019

317 959 526 RCS NANTERRE

SETEMI

Siège social : 80, rue de la République
92150 SURESNES

COMPTES ANNUELS
AU 30 JUIN 2018

Copie certifiée conforme,

Le Président

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2018	Net 30/06/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	516 916	176 479	340 436	350 243
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	13 000		13 000	13 000
Constructions	113 886	104 711	9 175	10 735
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 963	9 963		
Autres immobilisations corporelles	315 793	293 257	22 536	47 606
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 705		11 705	9 705
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**981 278**	**584 411**	**396 867**	**431 304**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	132 051		132 051	99 022
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 525		6 525	12 679
Avances et acomptes versés sur commandes	**653**		**653**	**859**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 733 606	14 898	2 718 708	2 325 737
Autres créances	289 962		289 962	254 850
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 177 754		1 177 754	1 688 344
Charges constatées d'avance (3)	15 844		15 844	2 435
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**4 356 395**	**14 898**	**4 341 497**	**4 383 925**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**5 337 674**	**599 309**	**4 738 364**	**4 815 229**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			17 149	17 149

Bilan passif

	30/06/2018	30/06/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	147 000	147 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	14 700	14 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	601 591	429 614
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**290 460**	**571 977**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 053 751**	**1 163 291**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	763 340	648 306
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**763 340**	**648 306**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	198 765	296 350
Emprunts et dettes financières diverses (3)	73 595	157 814
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	37 139	75 602
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 539 526	1 515 420
Dettes fiscales et sociales	823 863	738 799
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	44 995	9 600
Produits constatés d'avance (1)	203 391	210 046
TOTAL DETTES	**2 921 273**	**3 003 631**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**4 738 364**	**4 815 229**
(1) Dont à plus d'un an (a)	99 986	198 765
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 784 148	2 729 264
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	France	Exportations	30/06/2018	30/06/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	10 180 920		10 180 920	9 782 452
Chiffre d'affaires net	**10 180 920**		**10 180 920**	**9 782 452**
Production stockée			33 029	78 233
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				2 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			636 349	568 603
Autres produits			4 909	6 208
Total produits d'exploitation (I)			**10 855 207**	**10 437 496**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 793 466	5 276 676
Variations de stock			6 154	1 272
Autres achats et charges externes (a)			1 517 111	1 605 831
Impôts, taxes et versements assimilés			141 608	109 830
Salaires et traitements			1 530 476	1 344 865
Charges sociales			694 314	625 740
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			37 804	53 326
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			692 760	574 792
Autres charges			517	1 528
Total charges d'exploitation (II)			**10 414 210**	**9 593 860**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**440 997**	**843 636**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 162	4 341
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**3 162**	**4 341**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-3 162**	**-4 341**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**437 835**	**839 295**

Compte de résultat (suite)

	30/06/2018	30/06/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	2 083	38 167
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**2 083**	**38 167**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 222	10 923
Sur opérations en capital	406	342
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**10 628**	**11 265**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-8 545**	**26 902**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	138 830	294 220
Total des produits (I+III+V+VII)	**10 857 291**	**10 475 662**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**10 566 831**	**9 903 686**
BENEFICE OU PERTE	**290 460**	**571 977**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	95 452	56 675
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

SAS SETEMI / 2018

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SETEMI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 4 738 364 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 290 460 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général (PCG), homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28), applicable aux exercices clos le 31 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 20 à 30 ans
* Agencements des constructions : 5 à 10 ans
* Installations techniques : 5 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 1 à 5 ans
* Matériel de bureau : 4 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 4 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieur à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constitué pour le montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 36 667 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Intégration fiscale :

La société SETEMI a accepté, en qualité de filiale de la Société SOFINA, d'intégrer le régime de groupe des sociétés prévu à l' article 223A du CGI.
L'option est ouverte à compter du 1er juillet 2016.

Fonds de commerce :
En application des dispositions de l'articles 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.
Le test de dépréciation a été fait selon la valorisation par le calcul de la rentabilité.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	516 916			516 916
Immobilisations incorporelles	**516 916**			**516 916**
- Terrains	13 000			13 000
- Constructions sur sol propre	84 863			84 863
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	29 024			29 024
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 963			9 963
- Installations générales, agencements aménagements divers	134 730			134 730
- Matériel de transport	147 683	136	13 064	134 755
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	44 670	1 638		46 308
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**463 933**	**1 774**	**13 064**	**452 643**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 705	2 000		11 705
Immobilisations financières	**9 720**	**2 000**		**11 720**
ACTIF IMMOBILISE	**990 568**	**3 774**	**13 064**	**981 278**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 774	2 000	3 774
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**1 774**	**2 000**	**3 774**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		13 064		13 064
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**13 064**		**13 064**

Immobilisations incorporelles

Le traitement comptable du mali technique de fusion a été modifié par le règlement n°2015-06. Au 1er janvier 2016, les malis techniques figurant au bilan dans le compte « Fonds commercial » et dégagés lors d'opération de fusion réalisées avant le 1er janvier 2016 ne doivent pas être maintenus en fonds commercial mais doivent être reclassés au bilan de l'entité absorbante, en fonction soit des plus-values existantes à la date de fusion, soit des plus-values existantes au 1er janvier 2016. Aucun actif sous-jacent n'a pu être identifié. Ainsi le mali technique est comptabilisé dans les immobilisations incorporelles pour un montant de 323 K€

L'Article 214-15 modifié du PCG prévoit pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, la réalisation d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur, afin de tenir compte d'éventuelles évolutions ayant pu diminuer leur rentabilité et leur valeur. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2018.

En application des dispositions de l'articles 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Le mail de fusion, provenant de la TUP avec SEGICLIM en 2015, à caractère incorporel n'a pas été déprécié.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	166 673	9 807		176 479
Immobilisations incorporelles	**166 673**	**9 807**		**176 479**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	74 765	1 006		75 770
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	28 387	554		28 941
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 963			9 963
- Installations générales, agencements aménagements divers	128 066	6 125		134 191
- Matériel de transport	120 395	13 567	12 657	121 304
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 016	6 746		37 762
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**392 592**	**27 997**	**12 657**	**407 932**
ACTIF IMMOBILISE	**559 265**	**37 804**	**12 657**	**584 411**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les encours de travaux sont valorisés selon le taux d'avancement des travaux.
Les chantiers dont le devis est supérieur à 40k€ sont valorisés.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 051 117 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 705		11 705
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 733 606	2 716 457	17 149
Autres	289 962	289 962	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 844	15 844	
Total	**3 051 117**	**3 022 263**	**28 854**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	452 176
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A RECEV	22 393
Total	**474 569**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 147 000,00 Euros décomposé en 600 titres d'une valeur nominale de 245,00 Euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	548 173	600 665	548 173		600 665
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	100 133	92 095	29 553		162 675
Total	**648 306**	**692 760**	**577 726**		**763 340**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		692 760	577 726		
Financières					
Exceptionnelles					

Méthode d'évaluation des provisions pour risques :

- Provision P3 dans le cadre de la gestion des contrats conclus avec les copropriétés :
La société a une obligation de garantie tout au long de l'exécution de ce dernier.
La société a adopté une méthode statistique pour évaluer le risque des contrats restants à courir.

- Provision pour risques clients :
Nous avons opté pour une provision de risques d'impayés concernant les créances antérieures au 30/06/2017. Les sommes engagées restent faible pour engager une procédure de recouvrement.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 884 134 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	198 765	98 779	99 986	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 539 526	1 539 526		
Dettes fiscales et sociales	823 863	823 863		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	118 590	118 590		
Produits constatés d'avance	203 391	203 391		
Total	**2 884 134**	**2 784 148**	**99 986**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	97 586			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	663 895
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	116 260
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	115 266
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	56 668
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	53 022
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	63 293
CLIENTS - RRR A ACCORDER	40 480
Total	**1 108 885**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	15 844		
Total	15 844		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	203 391		
Total	203 391		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	4 667 197		4 667 197
Etudes			
Prestations de services	5 513 723		5 513 723
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	10 180 920		10 180 920

Le chiffre d'affaires est constaté en fonction de l'achèvement des travaux réalisés sur la période.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 16 320 Euros
Honoraire des autres services : 0 Euros

Résultat financier

	30/06/2018	30/06/2017
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 162	4 341
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 162	4 341
Résultat financier	-3 162	-4 341

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - TRANSFERT DE CHARGES	34 817	
79150000 - RETENUE AVANTAGES DIVERS	23 806	
	58 623	
Total	**58 623**	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	4 892	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 330	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	406	
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 083
TOTAL	**10 628**	**2 083**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	401 168	102 163	299 005
+ Résultat exceptionnel	-8 545		-8 545
- Participations des salariés			
Résultat comptable	**392 623**	**102 163**	**290 460**

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)
(**) Majoré du montant du CICE
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2016, la société SAS SETEMI est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL SOFINA.

L'IS est redevable par la société mère : SARL SOFINA

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 28 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	23	
Ouvriers		
Total	28	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.
Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements financiers

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**302 152**	**302 152**
Cumul exercices antérieurs				19 602	19 602
Dotations de l'exercice				65 006	65 006
Amortissements				**84 608**	**84 608**
Cumul exercices antérieurs				44 764	44 764
Exercice				95 452	95 452
Redevances payées				**140 216**	**140 216**
A un an au plus				94 882	94 882
A plus d'un an et cinq ans au plus				135 245	135 245
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**230 127**	**230 127**
A un an au plus				169	169
A plus d'un an et cinq ans au plus				3 203	3 203
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				**3 372**	**3 372**
Montant pris en charge dans l'exercice				**95 452**	**95 452**

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 223 026 Euros
Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 1,45 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 30/06/2018 s'élève à 223 025,59 euros.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, .

SOCIETE D'EXPLOITATION TECHNIQUE ENTRETIEN MAINTENANCE INSTALLATION
SETEMI
Société par actions simplifiée au capital de 147 000 euros
Siège social : 80, rue de la République, 92150 SURESNES
317 959 526 RCS NANTERRE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 31 DECEMBRE 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 290 459,84 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 290 459,84 euros

Prélèvement sur le compte « autres réserves » 209 540,16 euros

Total 500 000,00 euros

A titre de dividendes 500 000,00 euros
Soit 833,33 euros par action

Le compte « autres réserves » s'élève ainsi à392 051,17 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour, dans les délais légaux.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 non éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 500 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2015 :
300 000 euros, soit 500 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 300 000 euros

Exercice clos le 30 juin 2016 :
300 000 euros, soit 500 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 300 000 euros

Exercice clos le 30 juin 2017 :
400 000 euros, soit 666,67 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 400 000 euros

Certifié conforme
Le Président



SOCIETE D'EXPLOITATION TECHNIQUE ENTRETIEN MAINTENANCE INSTALLATION
SETEMI
Société par actions simplifiée au capital de 147 000 euros
Siège social : 80, rue de la République, 92150 SURESNES
317 959 526 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 30 JUIN 2018

Monsieur Philippe TAUBREGEAS, Président non associé de la société SOCIETE D'EXPLOITATION TECHNIQUE ENTRETIEN MAINTENANCE INSTALLATION - SETEMI, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2018, notre Société enregistre une hausse du chiffre d'affaires qui s'établit à 10 180 920 euros contre 9 782 452 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 290 460 euros contre un bénéfice de 571 977 euros pour l'exercice précédent.

Nous vous rappelons que depuis le 30 juin 2016, la société a opté pour l'intégration fiscale et la société SOFINA, associée, s'est portée seule redevable de l'impôt sur les sociétés du Groupe formé par cette dernière, la société SOFRATHERM et notre société.

Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

Le montant des emplois s'élève à 981 278 euros contre 990 568 euros pour l'exercice précédent.
Le montant des ressources s'élève à 2 489 995 euros contre 2 543 574 euros pour l'exercice précédent.
Le fonds de roulement net global s'élève à 1 707 482 euros contre 1 849 355 euros pour l'exercice précédent.
Le montant total des créances s'élève à 3 178 641 euros contre 2 710 479 euros pour l'exercice précédent.
Le montant total des dettes s'élève à 2 648 913 euros contre 2 549 467 euros pour l'exercice précédent.
Ainsi, à la clôture de l'exercice, le besoin en fonds de roulement s'élève à 529 728 euros contre 161 012 euros pour l'exercice précédent.

Nous enregistrons une trésorerie nette de 1 177 754 euros contre 1 688 344 euros pour l'exercice précédent.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 30 juin 2018 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau annexé au rapport de gestion.

Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

Il n'y a pas d'autres risques ou incertitudes que ceux résultant de l'activité normale de toute société dans notre marché.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 juin 2018, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour l'exercice ouvert au 1er juillet 2018, nous espérons que nos activités se poursuivront dans des conditions favorables nous permettant d'augmenter nos résultats. A cette fin, nous continuons de porter nos efforts sur la qualité de nos prestations et sur la diversification de notre offre.

Parallèlement, nous menons une politique de gestion rigoureuse, en maîtrisant au mieux nos charges d'exploitation.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 10 180 920 euros contre 9 782 452 euros lors de l'exercice précédent, soit une hausse de 4,07%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 674 288 euros contre 655 044 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 2,93%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 5 799 620 euros contre 5 277 948 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 9,91%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 517 111 euros contre 1 605 831 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 5,59%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 141 608 euros contre 109 830 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 28,93%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 530 476 euros contre 1 344 865 euros lors de l'exercice précédent, soit une hausse de 13,80%.

Le montant des charges sociales s'élève à 694 314 euros contre 625 740 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 10,95%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 28 personnes contre 27 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 730 564 euros contre 628 119 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 16,30%.

Le montant des autres charges s'élève à 517 euros contre 1 528 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 66,13%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 10 414 210 euros contre 9 593 860 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 8,55%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 440 997 euros contre 843 636 euros lors de l'exercice précédent, soit une baisse de 47,72%.

Compte tenu d'un résultat financier de <3 162> euros (<4 341> euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 437 835 euros contre 839 295 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 47,83%.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de <8 545> euros contre 26 902 euros pour l'exercice précédent et d'un impôt sur les sociétés de 138 830 euros contre 294 220 euros pour l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 290 459,84 euros contre un bénéfice de 571 976,95 euros au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 49,21%.

Au 30 juin 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 4 738 364 euros contre 4 815 229 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 1,59%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 290 459,84 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **290 459,84 euros**

Prélèvement sur le compte « autres réserves » **209 540,16 euros**

Total **500 000,00 euros**

A titre de dividendes **500 000,00 euros**
Soit 833,33 euros par action

Le compte « autres réserves » s'élèverait ainsi à**392 051,17 euros**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 553 751,17 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du jour de l'Assemblée Générale.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 500 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2015 :
300 000 euros, soit 500 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 300 000 euros

Exercice clos le 30 juin 2016 :
300 000 euros, soit 500 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 300 000 euros

Exercice clos le 30 juin 2017 :
400 000 euros, soit 666,67 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 400 000 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39,4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 30 172 euros.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler les conventions conclues ou poursuivies au cours de l'exercice :

1/ Refacturation de prestations et assistance

Personne concernée : Monsieur Philippe TAUBREGEAS

Nature et objet : Refacturation, par la société SOFINA, à la société SETEMI au titre de la convention d'assistance et de prestations de services.

Modalités : Le montant de la prestation est de 903 440 euros.

2/ Bail

Personne concernée : Monsieur Philippe TAUBREGEAS

Nature et objet : La SCI TPS loue à la société SETEMI les locaux situés 80 rue de la République 92150 SURESNES en vertu d'un contrat de bail signé le 2 janvier 2008 à effet du 1er janvier 2008.

Modalités : Le montant des loyers pour l'exercice s'élève à 33 920 euros et la taxe foncière s'élève à 2 416 euros.

3/ Prestations et achats

Administrateur concerné : Monsieur Philippe TAUBREGEAS.

Nature et objet : Facturation de prestations de maintenance informatique et de matériel.

Modalités : Le montant facturé par la société CONSELIUM est de 11 307 euros HT pour l'exercice écoulé.

Se sont également poursuivies les conventions d'intégration fiscale et de comptes courants considérées comme courantes et conclues à des conditions normales.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Mandats

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes

Les mandats de la société FCN, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société FCF, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la présente consultation, nous vous proposons de renouveler la société FCN, dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire, et la société FCF, dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Le Président
Philippe TAUBREGEAS



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

SOCIETE D'EXPLOITATION TECHNIQUE ENTRETIEN MAINTENANCE INSTALLATION

Société par Actions Simplifiée au capital de 147 000 euros
Siège social : 80, rue de la République
92150 SURESNES
SIREN : 317 959 526 RCS Nanterre

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2018

83-85 boulevard de Charonne - 75011 PARIS - Tél. 01 400 954 54
Fax 01 400 954 56 - E-mail paris@fcn.fr - www.fcn.fr

Société Anonyme au capital de 10 758 176 € - Siège social : 45 rue des Moissons B.P. 40428 51065 Reims Cedex - RCS Reims 337 080 089 - APE 6920Z
Société d'Experts-Comptables inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Champagne
Société de commissaires aux comptes inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Reims
Membre de MGI, réseau international d'experts-comptables indépendants - Société référencée au PCAOB

Impression réalisée sur un papier 100 % recyclé

FCN

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2018

SETEMI
80, rue de la République
92150 SURESNES

A l'associée unique,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SETEMI relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Impression réalisée sur un papier 100 % recyclé

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note « immobilisations incorporelles » de l'annexe expose les règles et les méthodes comptables relatives à celles-ci. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif du fonds commercial, ainsi que celles retenues pour la vérification de sa valeur actuelle.

- Votre société constitue des Provisions P3 pour couvrir son obligation de garantie telles que décrites dans la note « Provisions – Tableau des provisions ». Nos travaux ont notamment consisté à examiner la méthode de calcul et à revoir les calculs effectués par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIEE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Impression réalisée sur un papier 100 % recyclé

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Impression réalisée sur un papier 100 % recyclé

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 14 décembre 2018

FCN
Commissaire aux comptes

Carlos BENITEZ
Associé

Serge FLOCH
Associé

Impression réalisée sur un papier 100 % recyclé

ANNEXE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Impression réalisée sur un papier 100 % recyclé

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Impression réalisée sur un papier 100 % recyclé

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2018

Impression réalisée sur un papier 100 % recyclé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2018	Net 30/06/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	516 916	176 479	340 436	350 243
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	13 000		13 000	13 000
Constructions	113 886	104 711	9 175	10 735
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 963	9 963		
Autres immobilisations corporelles	315 793	293 257	22 536	47 606
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 705		11 705	9 705
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**981 278**	**584 411**	**396 867**	**431 304**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	132 051		132 051	99 022
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 525		6 525	12 679
Avances et acomptes versés sur commandes	**653**		**653**	**859**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 733 606	14 898	2 718 708	2 325 737
Autres créances	289 962		289 962	254 850
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 177 754		1 177 754	1 688 344
Charges constatées d'avance (3)	15 844		15 844	2 435
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**4 356 395**	**14 898**	**4 341 497**	**4 383 925**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**5 337 674**	**599 309**	**4 738 364**	**4 815 229**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			17 149	17 149

Bilan passif

	30/06/2018	30/06/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	147 000	147 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	14 700	14 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	601 591	429 614
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**290 460**	**571 977**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 053 751**	**1 163 291**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	763 340	648 306
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**763 340**	**648 306**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	198 765	296 350
Emprunts et dettes financières diverses (3)	73 595	157 814
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	37 139	75 602
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 539 526	1 515 420
Dettes fiscales et sociales	823 863	738 799
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	44 995	9 600
Produits constatés d'avance (1)	203 391	210 046
TOTAL DETTES	**2 921 273**	**3 003 631**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**4 738 364**	**4 815 229**
(1) Dont à plus d'un an (a)	99 986	198 765
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 784 148	2 729 264
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/06/2018	30/06/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	10 180 920		10 180 920	9 782 452
Chiffre d'affaires net	**10 180 920**		**10 180 920**	**9 782 452**
Production stockée			33 029	78 233
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				2 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			636 349	568 603
Autres produits			4 909	6 208
Total produits d'exploitation (I)			**10 855 207**	**10 437 496**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 793 466	5 276 676
Variations de stock			6 154	1 272
Autres achats et charges externes (a)			1 517 111	1 605 831
Impôts, taxes et versements assimilés			141 608	109 830
Salaires et traitements			1 530 476	1 344 865
Charges sociales			694 314	625 740
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			37 804	53 326
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			692 760	574 792
Autres charges			517	1 528
Total charges d'exploitation (II)			**10 414 210**	**9 593 860**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			440 997	843 636
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 162	4 341
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**3 162**	**4 341**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-3 162	-4 341
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			437 835	839 295

Compte de résultat (suite)

	30/06/2018	30/06/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	2 083	38 167
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**2 083**	**38 167**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 222	10 923
Sur opérations en capital	406	342
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**10 628**	**11 265**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-8 545**	**26 902**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	138 830	294 220
Total des produits (I+III+V+VII)	**10 857 291**	**10 475 662**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**10 566 831**	**9 903 686**
BENEFICE OU PERTE	**290 460**	**571 977**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	95 452	56 675
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

SAS SETEMI / 2018

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SETEMI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 4 738 364 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 290 460 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général (PCG), homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28), applicable aux exercices clos le 31 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 20 à 30 ans
* Agencements des constructions : 5 à 10 ans
* Installations techniques : 5 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 1 à 5 ans
* Matériel de bureau : 4 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 4 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieur à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constitué pour le montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 36 667 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Intégration fiscale :

La société SETEMI a accepté, en qualité de filiale de la Société SOFINA, d'intégrer le régime de groupe des sociétés prévu à l' article 223A du CGI.
L'option est ouverte à compter du 1er juillet 2016.

Fonds de commerce :
En application des dispositions de l'articles 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.
Le test de dépréciation a été fait selon la valorisation par le calcul de la rentabilité.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	516 916			516 916
Immobilisations incorporelles	**516 916**			**516 916**
- Terrains	13 000			13 000
- Constructions sur sol propre	84 863			84 863
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	29 024			29 024
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 963			9 963
- Installations générales, agencements aménagements divers	134 730			134 730
- Matériel de transport	147 683	136	13 064	134 755
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	44 670	1 638		46 308
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**463 933**	**1 774**	**13 064**	**452 643**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 705	2 000		11 705
Immobilisations financières	**9 720**	**2 000**		**11 720**
ACTIF IMMOBILISE	**990 568**	**3 774**	**13 064**	**981 278**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 774	2 000	3 774
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 774	2 000	3 774
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		13 064		13 064
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		13 064		13 064

Immobilisations incorporelles

Le traitement comptable du mali technique de fusion a été modifié par le règlement n°2015-06. Au 1er janvier 2016, les malis techniques figurant au bilan dans le compte « Fonds commercial » et dégagés lors d'opération de fusion réalisées avant le 1er janvier 2016 ne doivent pas être maintenus en fonds commercial mais doivent être reclassés au bilan de l'entité absorbante, en fonction soit des plus-values existantes à la date de fusion, soit des plus-values existantes au 1er janvier 2016. Aucun actif sous-jacent n'a pu être identifié. Ainsi le mali technique est comptabilisé dans les immobilisations incorporelles pour un montant de 323 K€

L'Article 214-15 modifié du PCG prévoit pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, la réalisation d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur, afin de tenir compte d'éventuelles évolutions ayant pu diminuer leur rentabilité et leur valeur. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2018.

En application des dispositions de l'articles 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Le mail de fusion, provenant de la TUP avec SEGICLIM en 2015, à caractère incorporel n'a pas été déprécié.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	166 673	9 807		176 479
Immobilisations incorporelles	**166 673**	**9 807**		**176 479**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	74 765	1 006		75 770
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	28 387	554		28 941
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 963			9 963
- Installations générales, agencements aménagements divers	128 066	6 125		134 191
- Matériel de transport	120 395	13 567	12 657	121 304
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 016	6 746		37 762
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**392 592**	**27 997**	**12 657**	**407 932**
ACTIF IMMOBILISE	559 265	37 804	12 657	584 411

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les encours de travaux sont valorisés selon le taux d'avancement des travaux.
Les chantiers dont le devis est supérieur à 40k€ sont valorisés.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 051 117 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 705		11 705
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 733 606	2 716 457	17 149
Autres	289 962	289 962	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 844	15 844	
Total	3 051 117	3 022 263	28 854
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	452 176
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A RECEV	22 393
Total	474 569

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 147 000,00 Euros décomposé en 600 titres d'une valeur nominale de 245,00 Euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	548 173	600 665	548 173		600 665
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	100 133	92 095	29 553		162 675
Total	**648 306**	**692 760**	**577 726**		**763 340**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		692 760	577 726		
Financières					
Exceptionnelles					

Méthode d'évaluation des provisions pour risques :

- Provision P3 dans le cadre de la gestion des contrats conclus avec les copropriétés :
La société a une obligation de garantie tout au long de l'exécution de ce dernier.
La société a adopté une méthode statistique pour évaluer le risque des contrats restants à courir.

- Provision pour risques clients :
Nous avons opté pour une provision de risques d'impayés concernant les créances antérieures au 30/06/2017. Les sommes engagées restent faible pour engager une procédure de recouvrement.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 884 134 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	198 765	98 779	99 986	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 539 526	1 539 526		
Dettes fiscales et sociales	823 863	823 863		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	118 590	118 590		
Produits constatés d'avance	203 391	203 391		
Total	**2 884 134**	**2 784 148**	**99 986**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	97 586			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	663 895
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	116 260
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	115 266
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	56 668
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	53 022
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	63 293
CLIENTS - RRR A ACCORDER	40 480
Total	**1 108 885**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	15 844		
Total	15 844		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	203 391		
Total	203 391		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	Franco	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	4 667 197		4 667 197
Etudes			
Prestations de services	5 513 723		5 513 723
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	10 180 920		10 180 920

Le chiffre d'affaires est constaté en fonction de l'achèvement des travaux réalisés sur la période.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 16 320 Euros
Honoraire des autres services : 0 Euros

Résultat financier

	30/06/2018	30/06/2017
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 162	4 341
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 162	4 341
Résultat financier	-3 162	-4 341

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - TRANSFERT DE CHARGES	34 817	
79150000 - RETENUE AVANTAGES DIVERS	23 806	
	58 623	
Total	**58 623**	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	4 892	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 330	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	406	
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 083
TOTAL	10 628	2 083

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	401 168	102 163	299 005
+ Résultat exceptionnel	-8 545		-8 545
- Participations des salariés			
Résultat comptable	392 623	102 163	290 460

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)
(**) Majoré du montant du CICE
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2016, la société SAS SETEMI est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL SOFINA.

L'IS est redevable par la société mère : SARL SOFINA

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 28 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	23	
Ouvriers		
Total	28	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.
Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements financiers

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**302 152**	**302 152**
Cumul exercices antérieurs				19 602	19 602
Dotations de l'exercice				65 006	65 006
Amortissements				**84 608**	**84 608**
Cumul exercices antérieurs				44 764	44 764
Exercice				95 452	95 452
Redevances payées				**140 216**	**140 216**
A un an au plus				94 882	94 882
A plus d'un an et cinq ans au plus				135 245	135 245
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**230 127**	**230 127**
A un an au plus				169	169
A plus d'un an et cinq ans au plus				3 203	3 203
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				**3 372**	**3 372**
Montant pris en charge dans l'exercice				**95 452**	**95 452**

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 223 026 Euros
Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 1,45 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 30/06/2018 s'élève à 223 025,59 euros.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, .